DÉCEMBRE 2024

LES DOCUMENTS DE TRAVAIL DU SÉNAT
SYNTHÈSE DE TABLE RONDE

DIRECTION
DES RELATIONS
INTERNATIONALES
ET DU PROTOCOLE

RI_EI_2024_07

Cette synthèse a été réalisée par la Direction des Relations internationales et du Protocole à la suite de la table ronde relative au renforcement de la coopération décentralisée franco-arménienne. Organisé au Sénat le 12 février 2024, sous le haut-patronage de son Président, M. Gérard Larcher, cet événement était porté par la délégation du Bureau à la coopération interparlementaire et aux groupes interparlementaires d'amitié, présidée par M. Loïc Hervé, en partenariat avec l'association Cités Unies France, et avec le soutien du GIA France-Arménie, présidé par M. Gilbert-Luc Devinaz.

RENFORCER ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO-ARMÉNIENNE : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

L'Arménie est confrontée à une grave crise depuis l'agression militaire conduite par l'Azerbaïdjan dans la région du Haut-Karabagh, le 20 septembre 2023.

Ses collectivités territoriales sont en première ligne pour accueillir les quelques 100 000 réfugiés qui ont fui les combats et l'effondrement de la République de l'Artsakh.

Plus d'une cinquantaine de partenariats de coopération décentralisée existent aujourd'hui entre collectivités territoriales françaises et arméniennes. Ces liens, souvent historiques, sont mis à l'épreuve du conflit qui oppose le pays à l'Azerbaïdjan.

Le Sénat apporte un soutien continu à l'Arménie par les activités du groupe interparlementaire d'amitié France-Arménie et du groupe d'information internationale sur le Haut-Karabagh[1]. Au travers de sa feuille de route en matière de coopération décentralisée, adoptée par son Bureau en mars 2020, le Sénat s'implique également dans la promotion des partenariats entre collectivités territoriales des deux pays, poursuivant deux objectifs : renforcer les synergies et encourager les collectivités françaises à nouer de nouveaux partenariats en Arménie.

Face à l'urgence de la situation et aux enjeux géopolitiques croissants dans la région, le soutien à la coopération décentralisée se révèle plus crucial que jamais. Celle-ci constitue en effet un vecteur essentiel de solidarité et de résilience pour les collectivités arméniennes et les populations civiles. C'est pourquoi le Sénat a souhaité s'associer à Cités Unies France pour organiser un événement visant à promouvoir cette coopération décentralisée, dans le cadre des « Rendez-vous de la diplomatie des territoires »[2]. Cet événement était co-présidé par M. Loïc Hervé, Vice-Président du Sénat en charge de la coopération interparlementaire et des groupes interparlementaires d'amitié, et Mme Sonia Zdorovtzoff, Présidente du groupe-pays Arménie de Cités Unies France.

[1] *Résolution 34-1 du Sénat sur l'Arménie, adoptée le 17 janvier 2024, visant à promouvoir la paix durable et à sanctionner les actions de l'Azerbaïdjan.*

[2] *Les Rendez-vous de la diplomatie des territoires sont des rencontres périodiques initiées par Cités Unies France, visant à faire dialoguer représentants de l'État, des collectivités territoriales et du Parlement sur les sujets relatifs à la diplomatie des villes.*

Discours d'ouverture de M. Loïc Hervé, Vice-Président en charge de la coopération interparlementaire et des

> *« Notre manifestation s'insère aujourd'hui dans un contexte international marqué par la résurgence de conflits interétatiques de haute intensité. Ce contexte particulier place les collectivités territoriales en première ligne. Face au retour de la guerre, elles déploient tous leurs efforts pour aider les populations et maintenir les services publics essentiels. »* ***Loïc Hervé***

I. La situation politique et géopolitique de l'Arménie

A – Des liens historiques et une coopération de longue date avec la France

Les relations entre la France et l'Arménie reposent sur des liens nombreux et puissants. L'amitié entre les deux pays est entretenue par l'histoire, la culture et une communauté arménienne importante en France de plus de 500 000 personnes. La célébration du centenaire de Charles Aznavour, en 2024, ainsi que l'entrée au Panthéon de Missak Manouchian en sont deux illustrations. SE Hasmik Tolmajian, Ambassadrice d'Arménie en France, a rappelé combien cette coopération est cruciale, notamment dans les domaines culturels, éducatifs et universitaires, pour renforcer l'identité arménienne. Les jumelages de longue date, tels que celui entre les villes de Bagneux et Vanadzor, le premier entre les deux pays, posent depuis un demi-siècle les bases d'une relation privilégiée. Cette coopération, établie bien avant l'indépendance de l'Arménie, illustre à quel point la relation est ancrée dans l'Histoire.

B – Une situation géopolitique de plus en plus tendue

L'Arménie se trouve, depuis son indépendance en 1991, dans une région marquée par des conflits territoriaux et des tensions ethniques persistantes. Au cœur du conflit, la région du Haut-Karabagh (ou Artsakh en arménien), peuplée majoritairement d'Arméniens, est disputée depuis des décennies par l'Arménie et l'Azerbaïdjan. En septembre 2020, une guerre de six semaines a éclaté, faisant plus de 6000 morts et aboutissant à une perte de contrôle de l'Arménie sur une partie du Haut-Karabagh. Depuis cette défaite, l'Azerbaïdjan a poursuivi une politique d'expansion territoriale : en septembre 2022, plus de 200 km2 du territoire arménien ont été occupés, et une attaque particulièrement violente a été lancée le 19 septembre 2023, marquée par des violations des droits humains et le déplacement forcé de plus de 100 000 Arméniens. Cette situation, qualifiée d'« existentielle » par Mme Tolmajian, peut être, selon elle, mise en parallèle avec les événements de 1915 et alimente des craintes de nouvelles tentatives d'épuration ethnique.

M. Olivier Decottignies, Ambassadeur de France en Arménie, a décrit cette menace comme « exponentielle » pour l'Arménie, qui se trouve désormais face à des défis d'une ampleur sans précédent. Ce contexte critique explique l'implication accrue de la France : en tant que première nation contributrice avec 29 millions d'euros d'aide humanitaire, notre pays se distingue par son soutien diplomatique et humanitaire direct avec l'Arménie. Cette aide est en réalité plus importante, car elle n'inclut pas les nombreuses contributions des collectivités territoriales. L'engagement des collectivités françaises a d'ailleurs été salué par M. Ghukasyan, Gouverneur du Syunik, présent en visioconférence, qui a mis en avant le positionnement stratégique de sa région dans le conflit et remercié le soutien de la population française et de sa classe politique.

II. Les collectivités arméniennes face aux défis sécuritaires et diplomatiques de l'Arménie : enjeux, besoins, gestion de crise

A – Les défis humanitaires liés notamment à l'accueil des réfugiés

L'exemple de la région du Syunik est très révélateur des défis majeurs rencontrés par les collectivités arméniennes depuis la recrudescence des tensions au Haut-Karabagh, qui a eu pour conséquence le déplacement forcé de nombreuses populations. Directement frontalier de cette région, le Syunik est la première terre d'accueil pour les personnes déplacées. Dans son propos, M. Ghukasyan a souligné l'ampleur des efforts déployés pour garantir des conditions d'accueil dignes pour ces milliers de personnes ayant tout perdu.

Cette situation a suscité une vague de soutiens à l'échelle internationale, appuyée par la mobilisation de la diaspora arménienne. Plusieurs communes françaises ont envoyé spontanément des fonds au centre de crise et de soutien du ministère, démontrant la vivacité d'une coopération qui s'adapte aux circonstances et aux besoins. Grâce à cet élan de solidarité, le Syunik a pu offrir une aide vitale (nourriture, hébergement, scolarisation des enfants), permettant à cette population de se stabiliser en attendant des solutions plus pérennes. Cependant, M. Ghukasyan a reconnu la difficulté croissante de maintenir ce niveau de soutien dans un contexte de crise persistante. La conclusion d'accords de partenariat avec des collectivités devient vitale, comme l'illustre l'accord signé avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, le 30 mars 2023, visant à renforcer la coopération bilatérale. Ces accords facilitent les échanges d'expertise, particulièrement dans le domaine du développement durable, pour bâtir des programmes de résilience dans une région qui fait face à des défis inédits.

B – Stabiliser les populations en zone frontalière : le cas du Tavouch

Le Tavouch est une zone particulièrement exposée en raison de ses 130 kilomètres de frontière avec l'Azerbaïdjan. Mme Marie-Laure Godin, Vice-Présidente du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, a décrit dans son intervention le partenariat de longue date entre son département et cette région frontalière. Ce partenariat vise à renforcer la sécurité alimentaire et la souveraineté économique de cette région à prédominance rurale, où environ 36% de la population dépend de l'agriculture. Depuis la première signature de la convention de coopération décentralisée en 2011, renouvelée en 2016 puis en 2021, le programme agro-pastoral a permis d'améliorer les conditions de vie de milliers de familles.

Parmi les réalisations notables, il est possible de citer la création de 25 canaux d'irrigation et l'établissement de 3 coopératives agricoles qui favorisent l'élevage de 22 000 bovins, bénéficiant à 13 villages. Ces infrastructures agricoles ont permis de créer des emplois durables offrant ainsi aux habitants de meilleures conditions de vie et les incitant à rester en zone frontalière, contribuant de cette manière à l'intégrité territoriale de l'Arménie. En soutenant ces populations, l'objectif est aussi de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des importations de denrées alimentaires, notamment depuis la Russie, et de développer des circuits courts pour renforcer la résilience locale.

III. Le soutien du Sénat à l'Arménie au travers sa diplomatie parlementaire

A – Le renforcement des relations France-Arménie et la reconnaissance de la République du Haut-Karabagh

Le groupe interparlementaire d'amitié France-Arménie est l'un des groupes les plus actifs du Sénat, avec 59 sénateurs de tous les bords politiques. Dans son propos, M. Gilbert-Luc Devinaz, son président, a rappelé la résolution adoptée en 2020 par la quasi-unanimité du Sénat, qui soutenait la reconnaissance de la République du Haut-Karabagh comme condition à une paix durable dans le Caucase du Sud. Ce soutien politique a été renforcé en janvier 2024, lorsque le Sénat a exprimé le droit au retour des populations arméniennes déplacées, dénonçant ainsi le nettoyage ethnique conduit par l'Azerbaïdjan dans le cadre d'une nouvelle résolution. Ce soutien politique se double d'une forte coopération interparlementaire, qui se traduit par des échanges réguliers entre commissions, notamment celles en charge des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées, marquant le soutien français à la sécurité et à l'intégrité territoriale de l'Arménie.

B – La promotion de la coopération décentralisée, un axe fort de l'activité du GIA France-Arménie

Au-delà de l'aspect diplomatique, le groupe France-Arménie promeut aussi le développement des coopérations décentralisées entre collectivités françaises et arméniennes. En 2022, une délégation s'est rendue à Erevan pour structurer de nouvelles actions de coopération décentralisée, et plusieurs partenariats ont pu être facilités, comme le montrent le jumelage entre les villes d'Avignon et de Vagharchapat, ou encore d'autres projets relatifs à la viticulture entre Bandol et des producteurs arméniens[3].

> *« Ces coopérations constituent un axe essentiel de notre relation bilatérale ancrée sur nos territoires, incarnée dans nos élus locaux, au plus près des populations. Les projets concrets qui en*

3 Ce projet visait à professionnaliser les pratiques locales à travers l'expertise des vignerons de Bandol et à développer une AOC.

> *découlent peuvent changer leur quotidien. »* ***Gilbert-Luc Devinaz***

Dans ce cadre, le GIA a formalisé un répertoire des coopérations décentralisées franco-arménienne. Ce document, établi en 2011 à l'occasion du 20ème anniversaire de l'indépendance de l'Arménie, offre un panorama des partenariats conclus avec les collectivités arméniennes, dans le but d'optimiser et de renforcer la visibilité des actions des collectivités françaises et de développer les synergies. Il reflète la richesse des projets communs et ouvre la voie à de nouvelles collaborations. Il sera prochainement mis à jour et viendra compléter utilement le répertoire établi par Cités Unies France.

Intervention de M. Gilbert-Luc Devinaz, Président du groupe interparlementaire d'amitié France-Arménie et Vice-Président du groupe d'information internationale sur le Haut-Karabagh du Sénat

IV. Ancrer les coopérations dans le temps long

A – Un réseau de partenariats à l'appui de thématiques variées

Secteur	Nombre de coopérations
Francophonie	16
Culture	13
Santé	12
Éducation	10
Développement	7
Jeunesse	7
Agriculture	5
Tourisme	4
Énergie	3
Transport	3
Climat et biodiversité	2
Eau et assainissement	1

Répertoire des coopérations décentralisées franco-arméniennes par secteur en 2023 (source Cités Unies France.)

Le répertoire de la coopération décentralisée entre la France et l'Arménie, actualisé par Cités Unies France en 2024, témoigne d'une intensification des relations bilatérales. En 2023, la répartition des partenariats reflète la diversité des collectivités engagées : les villes et métropoles représentent 73% des coopérations, les conseils départementaux 14% et les conseils régionaux 13%. Les projets se concentrent majoritairement sur la francophonie, la culture, la santé et l'éducation, et répondent aux besoins exprimés à la suite du conflit au Haut-Karabagh. M. Frédéric Cholé, Ambassadeur, Délégué pour les collectivités territoriales et la société civile du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, a noté que la chute du Haut-Karabagh a ainsi modifié la nature de la coopération : auparavant axée sur cette région, elle concerne désormais l'ensemble de l'Arménie.

Les initiatives incluent également des efforts pour renforcer les capacités de résilience des Arméniens face à la menace de l'Azerbaïdjan. L'un des projets phares, initié par la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec la province du Syunik, s'est traduit par une visite en mars 2023 et un financement de 300 000 euros, dont le montant a été doublé en septembre. Des régions comme la Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Île-de-France se mobilisent aussi : la première a effectué une mission technique fin 2023 sur les questions agricoles, de gestion des ressources, et de formation, tandis que la seconde a signé un accord de coopération pour un montant de 1,6 million d'euros, financé en partie par l'AFD, pour transférer son expertise à Erevan dans des domaines tels que la gestion des déchets, la mobilité urbaine et l'urbanisme.

B – Paris et Lyon : des exemples de coopérations durables

Au-delà de la crise que traverse l'Arménie, les liens entretenus avec la France doivent être pensés sur le temps long. Si l'urgence de la situation actuelle a permis de redynamiser les échanges entre les deux nations, l'enjeu réside désormais dans la pérennisation des projets, afin de permettre à l'Arménie de contribuer pleinement à l'approfondissement de cette relation bilatérale.

À Paris, la relation avec l'Arménie dépasse les simples réponses à des crises ponctuelles. Comme l'a rappelé Mme Anouch Toranian, Adjointe à la Maire de Paris, la diplomatie des villes doit viser des partenariats structurants et durables. En 2020, la ville de Paris a alloué une aide de 55 000 euros à l'Arménie après la guerre des 44 jours. Ce soutien a été renforcé en 2022 et 2023, atteignant 200 000 euros pour des projets à impact durable. Cependant, Mme Toranian a insisté sur le fait que cet

engagement ne devait pas se limiter à un soutien financier. Il s'agit également de sensibiliser la communauté internationale aux défis auxquels l'Arménie est confrontée, tout en promouvant la démocratie, l'égalité femmes-hommes et la francophonie. Parmi les initiatives symboliques, l'inauguration de l'Esplanade d'Arménie à Paris, en 2021, illustre les liens étroits entre les deux pays et contribue à maintenir une présence arménienne dans l'espace public français.

De son côté, la ville de Lyon se distingue par une approche centrée sur l'éducation et la santé, deux secteurs-clefs pour le développement de l'Arménie. Dans un contexte où un tiers des 500 000 Arméniens vivant en France réside en région Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon a développé des partenariats étroits avec Erevan. Mme Sonia Zdorovtzoff, Adjointe au Maire de Lyon et Présidente du groupe-pays de Cités Unies France, a souligné l'importance des échanges réguliers entre médecins et professionnels de santé des deux pays, ainsi que les programmes de formation offerts aux jeunes Arméniens. À titre d'exemple, l'Université française en Arménie, co-fondée par Lyon III, permet à six étudiants arméniens de bénéficier de stages à Lyon chaque année, tandis que des formations techniques sont proposées par la société d'enseignement professionnel du Rhône, un centre de formation professionnelle, dans divers domaines.

Ces initiatives démontrent la volonté commune des deux villes d'accompagner l'Arménie dans son développement, tout en favorisant des coopérations pérennes et enrichissantes.

C – Un soutien qui dépasse le seul cadre de la coopération décentralisée

L'engagement français en Arménie ne se limite pas aux partenariats entre collectivités. Le programme 2023-2025, en collaboration avec le PNUD, prévoit de faire de l'Arménie un pays pilote pour le développement de l'écotourisme, ce qui témoigne d'une volonté de soutenir des projets à impact durable pour renforcer l'économie locale et promouvoir un tourisme éthique, comme l'a développé M. Frédéric Cholé.

Plusieurs ONG françaises sont également très actives, avec des projets bénéficiant de dispositifs de soutien financier. Le ministère des Affaires étrangères, *via* une enveloppe de 180 millions d'euros, a encouragé les ONG à déposer des projets pour répondre aux défis sociaux et économiques de l'Arménie. En 2022, cinq ONG ont reçu des financements pour des initiatives visant le développement de l'agriculture familiale et le renforcement du système de santé. En 2023, six ONG ont déposé des projets d'une valeur totale de cinq millions d'euros, parmi lesquels trois ont été retenus, portant sur la formation des populations rurales, le soutien à la jeunesse et le développement de la société civile.

Enfin, les Assises de la coopération décentralisée franco-arménienne, organisées tous les trois ans depuis 2010, seront renouvelées en 2025. Conduites à l'initiative du MEAE, ces Assises constituent une opportunité de redéfinir et renforcer les coopérations bilatérales, dans la continuité de l'amitié historique entre les deux pays.

Discours de clôture de Mme Sonia Zdorovtzoff, Adjointe au maire de Lyon déléguée aux Relations, Coopération et Solidarité internationales et Présidente du Groupe-pays Arménie Cités Unies France

> *« Des projets extrêmement concrets de coopération décentralisée se développent et contribuent à ces échanges, à ces liens qui continuent à se tisser entre nos deux pays. »* ***Sonia Zdorovtzoff***

***

En soutenant les collectivités territoriales arméniennes, le Sénat et Cités Unies France s'engagent non seulement pour contribuer plus largement à la stabilité de la région. Les partenariats entre collectivités, soutenus par l'implication active du Sénat et la diplomatie parlementaire, témoignent d'une solidarité profonde, bâtie sur des valeurs partagées. Ces collaborations, qu'elles soient d'ordre humanitaire, économique ou culturel, permettent à l'Arménie de renforcer sa résilience, tout en préservant son intégrité et son identité face aux menaces.

Cette table ronde a donné lieu à un nouvel événement, le 14 mai 2024, à l'initiative du groupe interparlementaire d'amitié France-Arménie, visant à mieux coordonner les initiatives conduites par la société civile arménienne.

Pour aller plus loin

Retrouver le programme de la table ronde
Revoir la vidéo de la table ronde
Consulter le rapport du groupe interparlementaire d'amitié
Obtenir le répertoire de la coopération décentralisée franco-arménienne de Cités Unies France